



GUIDE DE BIENVENUE DES MEMBRES

Table des matières

- 4** Bienvenue à OSSTF/FEESO
- 5** Coordonnées et accès
- 6** Membres au sein d'OSSTF/FEESO
- 7** Structure d'OSSTF/FEESO
- 13** Documents d'orientation
- 16** Foire aux questions (FAQ)
- 20** Comment puis-je m'impliquer?
- 22** Prix et bourses

Un message de la présidente d'OSSTF/FEESO Martha Hradowy



Bienvenue à la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/ FEESO).

OSSTF/FEESO représente plus de 60 000 membres dévoués tels que des enseignantes et enseignants, des travailleuses et travailleurs en éducation dans les écoles publiques et catholiques, du personnel de soutien dans les universités ainsi que du personnel dans les programmes d'enseignement indépendants partout en Ontario.

Nous croyons à la force de la solidarité et à l'entraide, afin de mieux soutenir les élèves et les communautés que nous servons. C'est pourquoi notre devise est : Ne pensons pas à nos intérêts individuels, mais plutôt à nous entraider.

Notre Fédération s'est battue pour des conventions équitables, l'amélioration des conditions de travail et de meilleurs avantages sociaux. Nous avons interpellé les gouvernements, réclamé de véritables changements et défendu l'équité et l'inclusion dans nos milieux de travail. Ce travail se poursuit chaque jour — et votre voix y compte. Que vous en soyez à votre première semaine d'emploi ou à votre dixième année dans le système, nous sommes à vos côtés. Vos représentantes et représentants syndicaux locaux sont votre premier point de contact. Elles et ils connaissent votre convention et votre milieu de travail. Elles et ils se battront à vos côtés et pour vous. Et derrière eux, votre équipe provinciale est prête à vous appuyer avec les négociations, l'expertise juridique, les services professionnels et bien plus encore.

Votre syndicat est plus fort lorsque vous êtes informés, engagés, et connectés. Que ce soit en rejoignant un comité, en participant à une réunion ou simplement en nous contactant lorsque vous avez une question — vous faites partie intégrante de ce mouvement.

Nous vous invitons à utiliser ce guide comme ressource pour mieux connaître votre nouveau syndicat et pour vous orienter parmi les services et le soutien qu'OSSTF/FEESO offre à ses membres.

En toute solidarité,
Martha Hradowy, présidente

Bienvenue à OSSTF/FEESO

Depuis sa création en 1919, avec seulement 62 représentantes et représentants, OSSTF/FEESO est devenue un syndicat qui représente l'ensemble des enseignantes et enseignants du secondaire travaillant dans les 32 conseils scolaires publics anglophones en Ontario, ainsi que le personnel en éducation dans 62 unités de négociation travaillant dans 27 conseils publics anglophones, 13 unités travaillant dans neuf conseils séparés anglophones, huit unités travaillant dans des Conseils francophones, dont trois unités dans des conseils publics et cinq dans des conseils séparés, quatre unités travaillant dans programmes éducatifs indépendants et six travaillant dans six universités partout en Ontario.

OSSTF/FEESO est un syndicat fort, indépendant et actif socialement qui encourage et fait avancer la cause de l'éducation publique et les droits des élèves, du personnel enseignant et des travailleuses et travailleurs en éducation.

Tout en déterminant les conditions de travail pour ses membres, OSSTF/FEESO travaille aussi à bâtir et à soutenir les communautés dotées de services publics solides.

Nous nous efforçons de maintenir la liberté académique; d'empêcher la privatisation et la commercialisation de nos établissements d'enseignement; de veiller à ce que les élèves reçoivent une éducation exempte de préjugés et de discrimination; et d'offrir à tous les élèves des occasions équitables de réussir au sein d'un système d'éducation public fort et bien financé.

Coordonnées et accès

Le Bureau provincial d'OSSTF/FEESO est situé au :
60, Mobile Drive, Toronto (ON) M4A 2P3
Sans frais : 1-800-267-7867
Site Web d'OSSTF/FEESO : www.osstf.on.ca

Notre site provincial donne accès aux ressources provinciales, aux formulaires, aux événements à venir et aux renseignements provinciaux concernant votre syndicat. Des pensions à un soutien financier accordé aux membres et les enfants des membres afin de poursuivre leurs études en passant par la prévention de la violence, ce site offre aux membres les outils dont ils ont besoin pour naviguer dans leur vie quotidienne en tant que membre d'un syndicat d'une grande organisation inclusive et donne un aperçu des nombreux services et possibilités que la Fédération offre à ses membres.

maFEESO est l'espace réservé aux membres d'OSSTF/FEESO, protégé par un mot de passe et accessible à chaque membre sur le site Web provincial.

Vous pouvez accéder à maFEESO en cliquant sur le bouton jaune « LOGIN » dans le coin supérieur droit de notre site Web. Ce site protégé, réservées aux membres, fournit des communications de dernière minute, pendant les négociations, sous forme de bulletins de négociation et des renseignements sur les avantages sociaux. Ce site est également utilisé en dehors des négociations : il propose des liens vers les notes de service des districts et des unités de négociation (DBU) informant tous les membres des différentes façons de participer aux activités de la Fédération, des lignes directrices et des conseils pour éviter les embûches professionnelles potentielles, ainsi que d'autres ressources utiles, comme l'Académie de formation syndicale.

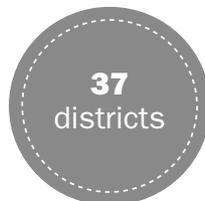
OSSTF/FEESO dans les médias sociaux

- Canaux de médias sociaux d'OSSTF/FEESO :
- Page Facebook d'OSSTF/FEESO — @osstfnews
- Page Instagram d'OSSTF/FEESO — @osstf_feeso
- Page YouTube d'OSSTF/FEESO
<https://www.youtube.com/@OSSTF/videos>

Publications d'OSSTF/FEESO

- Bulletin de nouvelles Update d'OSSTF/FEESO osstfupdate.ca
- Revue Education Forum d'OSSTF/FEESO
<http://education-forum.ca/education-forum.ca>

Les membres au sein d'OSSTF/FEESO



Droits :

Les membres d'OSSTF/FEESO jouissent de tous les droits démocratiques et de la personne reconnus aux citoyennes et citoyens canadiens et aux membres d'un syndicat, notamment : le droit de participer à la vie syndicale, d'assister aux réunions, de voter, de se porter candidate ou candidat à des élections, etc.

- le droit d'exercer son jugement professionnel;
- le droit à un traitement juste et équitable de la part des employeurs;
- le droit à une évaluation équitable; et
- le droit à une représentation équitable par le syndicat.



Responsabilités :

Les membres d'OSSTF/FEESO doivent :

- respecter les Statuts et les Règlements ainsi que les Politiques et procédures d'OSSTF/FEESO, qui se trouvent sur le site provincial;
- respecter la Déclaration d'éthique d'OSSTF/FEESO;
- agir en conformité avec les principes de conduite professionnelle; et
- soutenir leurs négociatrices et négociateurs et, lorsque les membres ont voté en faveur d'une grève, de participer à toutes les activités de grève, selon les besoins.

Structure d'OSSTF/FEESO

La démocratie est le signe distinctif du processus décisionnel d'OSSTF/FEESO.

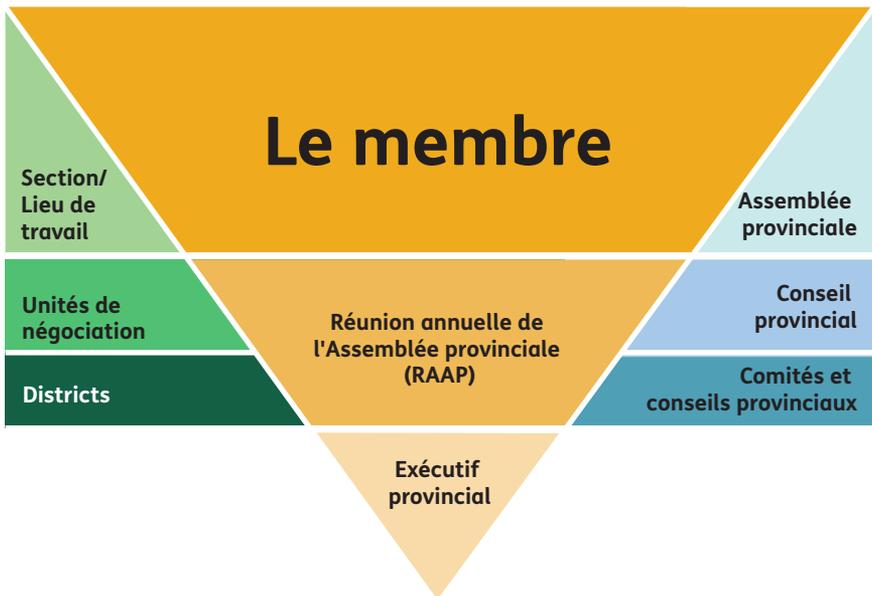
Les membres de la base peuvent s’impliquer à tous les niveaux et faire partie des processus décisionnels en place. Une forte autonomie locale est notre base et cela se reflète au sein de nos unités de négociation. Les agentes et agents des unités de négociation sont élus par tous les membres de leur unité.

Votre unité locale

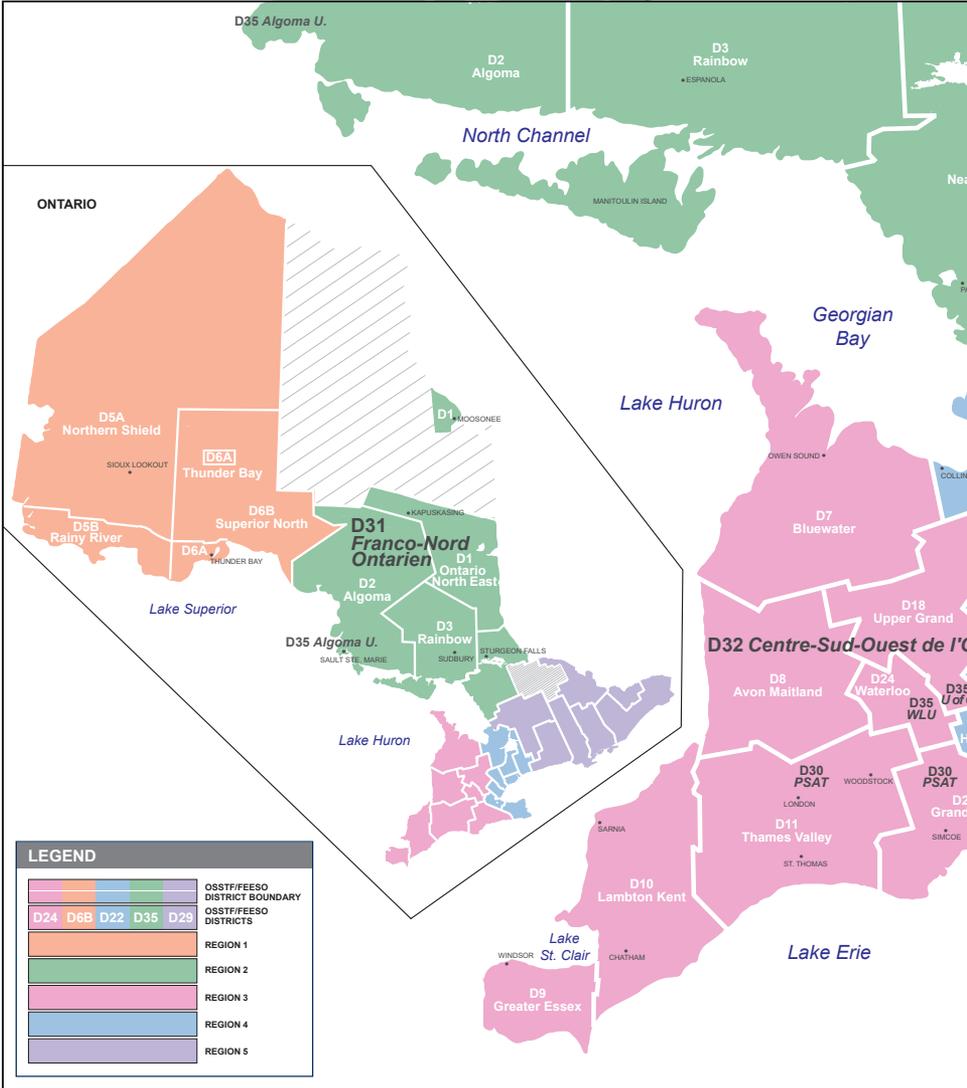
Votre district englobe toutes les unités de négociation qui travaillent au sein de votre conseil scolaire ou de votre employeur universitaire. Certains districts comprennent des membres de conseils adjacents, de consortiums de transport ou d’autres employeurs similaires, comme le district 35 Universités, qui regroupe les six universités de l’Ontario qu’OSSTF/FEESO représente le personnel de soutien, réunies en un seul district.

La démocratie locale est très importante pour OSSTF/FEESO et c’est la raison pour laquelle chaque district a des statuts distincts, qui est le document directeur qui régit chaque district et la négociation. Chaque unité de négociation au sein d’un district est indépendante de ce district, a son propre budget, ses propres statuts et sa propre convention collective et travaille avec le district pour maintenir un bureau, planifier des activités et des actions et gouverner le district.

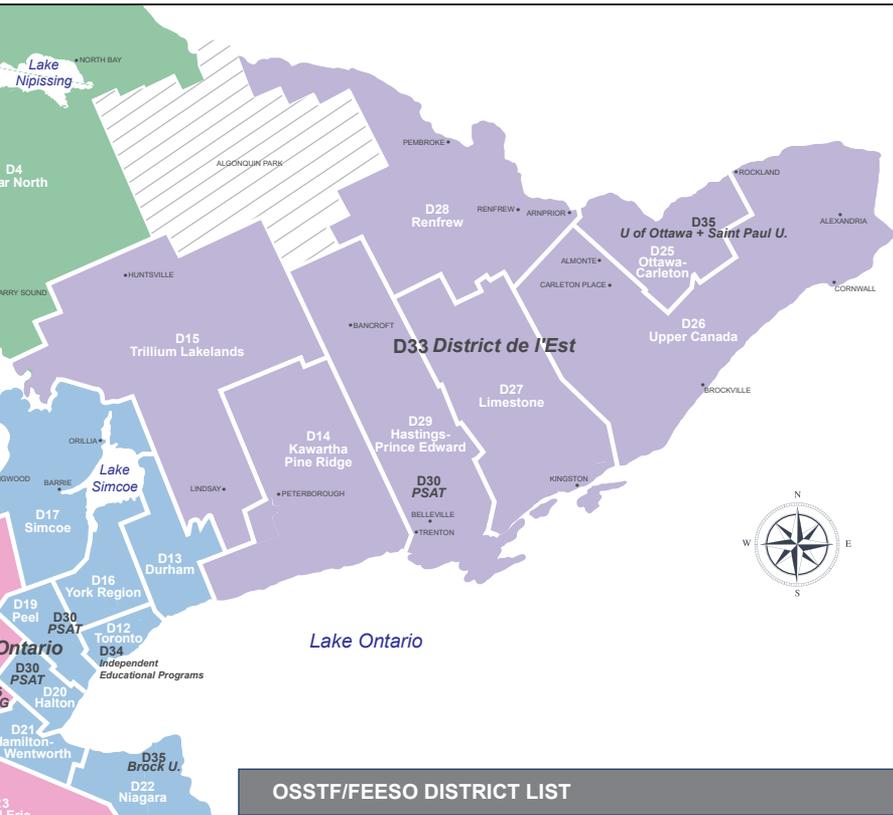
ORGANIGRAMME D’OSSTF/FEESO



CARTE DES DISTRICTS D'OSSTF/FEESO



cope LOCAL 311



OSSTF/FEESO DISTRICT LIST		
1 Ontario North East	12 Toronto	25 Ottawa-Carleton
2 Algoma	13 Durham	26 Upper Canada
3 Rainbow	14 Kawartha Pine Ridge	27 Limestone
4 Near North	15 Trillium Lakelands	28 Renfrew
5A Northern Shield	16 York Region	29 Hastings-Prince Edward
5B Rainy River	17 Simcoe	30 PSAT (Provincial Schools Authority Teachers)
6A Thunder Bay	18 Upper Grand	31 Franco-Nord Ontario
6B Superior North	19 Peel	32 Centre-Sud-Ouest de l'Ontario
7 Bluewater	20 Halton	33 District de l'Est
8 Avon Maitland	21 Hamilton-Wentworth	34 Independent Educational Programs
9 Greater Essex	22 Niagara	35 Universities (Algoma University, Brock University, University of Guelph, University of Ottawa, Saint Paul University, Wilfrid Laurier University)
10 Lambton Kent	23 Grand Erie	
11 Thames Valley	24 Waterloo	

September 2019

Les membres des unités de négociation d'OSSTF/FEESO votent pour leurs propres dirigeantes et dirigeants et prennent des décisions sur la façon de gérer leur district et leurs unités de négociation. Vous pouvez assister aux réunions pour voter sur ces décisions importantes et décider de l'orientation au sein de votre propre unité de négociation et de votre district.

Exécutif provincial

L'Exécutif provincial est élu pour un mandat de deux ans lors de la Réunion annuelle de l'Assemblée provinciale (RAAP). L'Exécutif provincial est responsable des opérations quotidiennes de la Fédération.

L'Exécutif provincial se compose de :



Martha Hradowy
Présidente

À titre de présidente, Martha Hradowy est la porte-parole officielle d'OSSTF/FEE-

SO et représente les membres auprès du gouvernement, des médias et du public. Elle assure la liaison auprès de plusieurs groupes externes : CTC, FCE, OPS, OFL, ACÉPO et siège à l'exécutif de la FEO. Martha assure également la liaison de l'Exécutif provincial auprès du Comité des services d'éducation et du Conseil des membres retraités actifs (MRA).



Malini Leahy
Vice-présidente

Malini partage la responsabilité du Plan d'action stratégique et de l'Académie de leadership syndical. Malini représente OSSTF/FEESO à la FEO. Elle est la personne-ressource des Comités des finances et des services de protection ainsi que du Groupe de travail spécial sur la gouvernance.



Colin Matthew
Vice-président

Colin partage la responsabilité du Plan d'action stratégique et de l'Académie de leadership syndical. Il représente aussi OSSTF/FEESO à la FEO à la FTO. Il est la personne-ressource du Comité des communications/action politique, ainsi que du Groupe de travail LTD et du Groupe de travail spécial sur la gouvernance.



Jeff Denys
Trésorier

Il est chargé du Guide financier et aussi de surveiller l'administration de toutes les finances. Il est la personne-ressource du Comité des finances, du caucus du secteur E/ES, du Conseil d'entraide et du Comité de rémunération du CP.



Roxanne Beauchamp
Agente de l'Exécutif

Roxanne Beauchamp est la personne-ressource du Comité des services éducatifs, du caucus du secteur du PPSÉ, du Comité 2SLGBTQIA+, du Comité du statut de la femme, du Groupe de travail consultatif des Premières Nations, Métis et Inuits, du Groupe de travail sur l'engagement des nouveaux membres, ainsi que du Groupe de travail sur la Faculté d'éducation.



Sherry-Ann Bowen-Gordon
Agente de l'Exécutif

Sherry-Ann est la personne-ressource du Comité des services de protection, du caucus du secteur E/ES, du Comité de lutte contre le racisme anti-Noirs et le racisme, du Comité des droits de la personne, du Programme de mentorat en matière d'équité, du Groupe consultatif FSSBE et du caucus des conseils du travail.



Chris Chandler
Agent de l'Exécutif

Chris Chandler est la personne-ressource du Comité des communications/action politique, du caucus du secteur des membres du personnel de l'éducation, du Comité de SS/LSPAAT, du Groupe de travail consultatif sur l'environnement, du Comité des services en langue française, du Groupe de travail consultatif spécial sur l'ILD et du Groupe de travail consultatif spécial sur les personnes handicapées.

Il existe également une équipe de haute direction qui supervise les divisions d'OSSTF/FEESO à l'échelle provinciale.



Chris Goodsir
Secrétaire général

Chris est chargé de la gestion des ressources et du personnel. Il siège aussi à l'Exécutif de la FEO, est administrateur à la FCE et assure la liaison auprès des organismes gouvernementaux et du Conseil des membres retraités actifs (MRA).



Joel Duff
Secrétaire général adjoint

Joel est responsable des Services des communications/action politique et des Services éducatifs.



Vaino Poysa
Secrétaire général adjoint

Vaino Poysa est responsable des Services de négociation/gestion des conventions collectives et de la protection des membres.



Jim Spray
Secrétaire général adjoint

Jim est responsable du Secteur des Services opérationnels et est conseiller financier pour le Bureau provincial, les unités de négociation et les districts.

Bureau provincial

OSSTF/FEESO compte deux principales divisions qui s'adressent directement à ses membres. Le personnel qui y travaille se voit confier des portefeuilles provinciaux, ainsi que des districts et des unités de négociation. Ces membres du personnel sont appelés « membres du secrétariat » et trois sont affectés à chaque district et à chaque unité de négociation.

Négociations/Gestion des conventions collectives

Le Secteur des Services de négociation/gestion des conventions collectives est chargé de plusieurs des responsabilités d'OSSTF/FEESO prévues et non prévues par la loi. Parmi celles-ci figurent les négociations, les griefs et les arbitrages, le financement de l'éducation, l'équité salariale, la santé et la sécurité, les avantages sociaux, l'invalidité de longue durée, la formation et le recrutement.

Protection des membres

Le Service de protection des membres est notre service juridique interne. Il a pour fonction de fournir, au nom des membres, du personnel et de l'Exécutif provincial, des conseils et(ou) des avis juridiques au personnel en matière de politiques, de législation et de griefs.

Services éducatifs

Le Secteur des services éducatifs est responsable des dossiers liés à l'éducation, à l'évaluation, aux programmes d'études, à la recherche, aux ordres professionnels et à l'éducation spécialisée. Le Secteur administre les bourses d'études et le financement du perfectionnement professionnel du personnel et parraine des conférences et des ateliers professionnels. Il siège également à de nombreuses tables de travail liées au ministère, conseillant ce dernier sur les positions d'OSSTF/FEESO et faisant rapport à OSSTF/FEESO sur les initiatives ministérielles mises de l'avant par divers ministères du gouvernement.

Communications/action politique

Le Secteur des communications/action politique est responsable des enjeux politiques comme l'équité et la diversité, la justice sociale, le statut des femmes, le recrutement et la sensibilisation de la communauté, les médias, les conseils d'école et l'aide internationale. Le Secteur supervise le lobbying, l'observation et la recherche législatives et les communications avec les membres et les médias. Il est également responsable de la publication d'*Update*, un journal en ligne bihebdomadaire destiné à tous les membres et d'*Education Forum*, un périodique publié trois fois par an.

Plan d'action stratégique

Depuis 2018, le gouvernement Ford a miné l'éducation financée à même les deniers publics, les services publics, ainsi que les droits des travailleuses et des travailleurs partout en Ontario. Ce sous-financement persistant exerce une pression énorme sur les travailleuses et travailleurs en éducation dans un système public déjà à bout de souffle. Ces compressions ont des effets négatifs sur les élèves, le personnel, les parents et les proches aidants dans toute la province et elles touchent de manière disproportionnée les personnes issues de communautés isolées, marginalisées et à la recherche d'équité.

Ce Plan d'action stratégique sert de guide pour trouver un objectif commun, mettre en commun nos ressources et entreprendre une action collective afin de contrer l'agenda de privatisation.

OSSTF/FEESO s'engage à travailler avec et au sein nos communautés et en leur sein pour défendre notre système d'éducation publique de calibre mondial et pour promouvoir et protéger le rôle essentiel que jouent les membres dans sa construction, son maintien et son évolution.

Ce Plan d'action stratégique est un appel à l'action et un manuel pour un changement progressiste. Il enjoint notre syndicat à déployer une stratégie percutante de communication et de mobilisation afin d'influencer les décideuses et décideurs, d'obtenir une couverture médiatique et de susciter l'appui du public à l'égard de l'éducation publique dans les classes, sur les campus et dans les communautés partout en Ontario.

Ce travail doit être intégré au Plan d'action d'OSSTF/FEESO pour appuyer l'équité, la lutte contre le racisme et la lutte l'oppression, qui sert de plan directeur pour les efforts de notre syndicat visant à démanteler le racisme et l'oppression et à créer l'équité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance, tant à l'interne qu'à l'externe.

Notre plan repose sur trois piliers indépendants, mais interreliés :

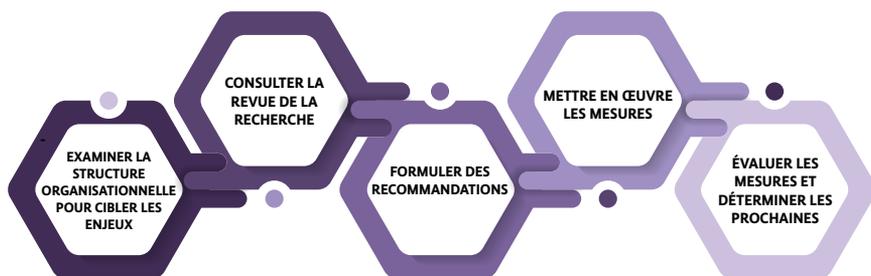
1. Promouvoir et protéger l'éducation publique
2. Défendre et soutenir les Membres
3. Mobiliser les Membres et engager la communauté

Plan d'action d'OSSTF/FEESO pour appuyer l'équité, la lutte contre le racisme et lutte contre l'oppression

Le Plan d'action d'OSSTF/FEESO pour appuyer l'équité, la lutte contre le racisme et lutte contre l'oppression a été adopté en 2021. Il s'agit d'un document vivant qui sert de plan dans les efforts de la Fédération de démanteler le racisme et l'oppression au sein d'OSSTF/FEESO pour créer une Fédération réellement équitable, inclusive et accessible. Le Plan est un processus itératif et des changements y ont été apportés depuis son adoption initiale. Des révisions continues continueront à être appliquées à mesure que les besoins et les buts de la Fédération évoluent. Le Plan est passé en revue sur une base annuelle et les mises en jour en matière d'équité seront affichées sur le site Web provincial d'OSSTF/FEESO, sous l'onglet Mise à jour en matière d'équité.

Objectifs du plan d'action

- traiter la disproportion et la disparité dans l'engagement, la participation et la représentation des membres,
- inclure et amplifier les expériences des membres des Premières Nations, Métis, Inuits et (ou) de groupes à la recherche d'équité dans divers discours et diverses gouvernances et pratiques de la Fédération,
- développer les connaissances de la Fédération et des compétences particulières au syndicat pour accroître la représentation dans les rôles de leadership
- cultiver des relations durables avec les membres et les organismes et membres de la communauté, dans le but de travailler ensemble pour traiter les iniquités socio-économiques et autres, le racisme et l'oppression dans l'éducation financée à même les deniers publics.
- favoriser l'équité, la lutte contre le racisme et la lutte contre l'oppression dans les secteurs de l'éducation financée à même les deniers publics, le mouvement syndical et dans la société dans son ensemble.



Documents de gouvernance

OSSTF/FEESO est également guidée par ses documents internes, soit les Statuts et Règlements et les Politiques et Procédures. Ces documents présentent la structure d'OSSTF/FEESO, la manière dont nous réalisons nos objectifs et nos mandats, ainsi que les politiques de l'organisation qui orientent notre défense des intérêts. Ces documents sont modifiés lors de la Réunion annuelle de l'Assemblée provinciale.

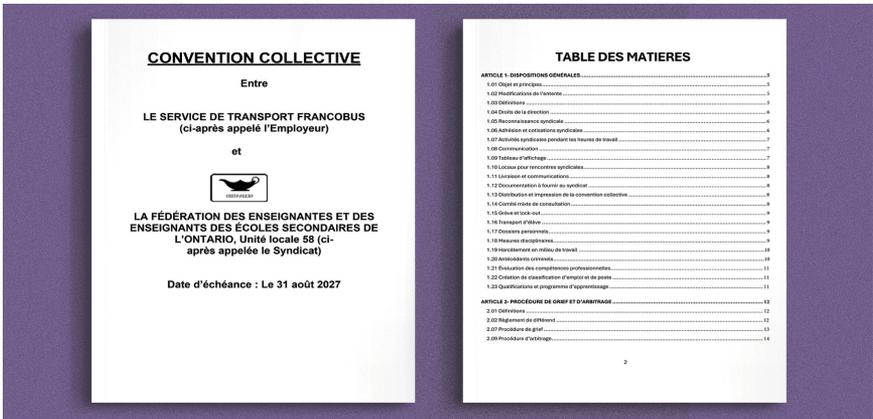
Tous les documents de gouvernance se trouvent sur le site Web d'OSSTF/FEESO.

Foire aux questions

Qu'est-ce que la négociation collective?

La négociation collective est le processus par lequel le syndicat et l'employeur conviennent des modalités de la convention collective. Ce processus est présenté dans les capsules Négociation 101 publiées dans Update.

Qu'est-ce qu'une convention collective?



Une convention collective est un contrat de travail écrit qui s'applique à un groupe d'employées et d'employés représentés par un syndicat. On parle de « convention collective » parce qu'elle est négociée et convenue par l'employeur et par les membres du syndicat; les deux parties ont donc l'obligation de respecter et de faire respecter ses dispositions. Cette convention comprend des clauses qui régissent les modalités de travail. Elle énonce également les droits, privilèges et devoirs de l'employeur, du syndicat et des employées et employés.

Votre employeur aurait dû vous remettre un exemplaire de votre contrat (convention collective) ou vous indiquer comment y accéder sur le site Web ou l'intranet de l'employeur au moment de votre embauche. Certains districts et unités de négociation affichent aussi un exemplaire sur leur site. Si vous ne le trouvez toujours pas, communiquez avec la présidence de votre unité de négociation locale.

La plupart des conventions collectives contiennent une disposition de « motif valable » qui interdit à l'employeur d'agir de façon arbitraire

en ce qui concerne le congédiement, la rétrogradation ou les mesures disciplinaires imposées à un employé sans motif valable.

Est-ce que tout le monde a la même convention collective?

Les membres à l'emploi des conseils scolaires de l'Ontario ont une convention collective qui est composée de deux parties : les conditions centrales et les conditions locales. Les conditions centrales sont négociées entre OSSTF/FEESO, l'agent de négociation provincial de l'employeur et la Couronne, tandis que les conditions locales sont négociées par votre unité de négociation locale avec votre employeur.

Tous les autres membres ont une convention collective qui est entièrement négociée entre votre unité de négociation locale et votre employeur. Dans les deux cas, la convention collective définit l'ensemble de votre relation de travail avec votre employeur. Elle contient des renseignements essentiels concernant votre salaire et vos dates de rémunération, vos régimes d'avantages sociaux, votre droit aux vacances, vos régimes de congé de maternité et autres congés, l'ancienneté, les procédures d'affichage de poste, les mutations, les conditions de travail et d'autres questions qui affectent votre vie professionnelle quotidienne. Demandez un exemplaire de la convention collective à votre représentante ou représentant sur le lieu de travail. Elle est votre garantie de protection et de sécurité.

Qu'est-ce qu'un grief?

N'oubliez pas que la convention collective a été négociée et est maintenue par vos équipes provinciales et locales. En cas de désaccord sur l'interprétation de la convention, ou si vous pensez que le traitement que vous réserve l'employeur viole les dispositions de la convention, la procédure de griefs doit être utilisée pour s'assurer que ce qui a été négocié est maintenu. Communiquez immédiatement avec la représentante ou le représentant de votre lieu de travail. La procédure de règlement des griefs est un moyen de résoudre les différends entre l'employeur et l'employé. De la première étape de la procédure à la dernière étape de l'arbitrage, OSSTF/FEESO sera là pour vous représenter.

Que se passe-t-il si une plainte est déposée auprès d'une SAE?

OSSTF/FEESO a créé un guide intitulé « Directives à l'intention des membres sur les Sociétés d'aide à l'enfance », pour composer avec les Sociétés d'aide à l'enfance. Les sujets comprennent : ce qu'il faut savoir sur la protection de l'enfance, l'implication de la police dans les enquêtes

en protection de l'enfance, l'enquête visant les prestataires de soins communautaires, ainsi que des conseils sur l'équité procédurale. Ce guide se trouve sur le site Web.

Comment fonctionne ma pension?

OOSSTF/FEESO représente les membres qui cotisent au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) ou aux régimes de retraite des universités (UPP) pour le personnel de soutien de Guelph et Laurier, ainsi qu'à des régimes de retraite à employeur unique à l'Université Brock, à l'Université Saint-Paul et à l'Université d'Ottawa. Visitez notre page [Régimes de retraite](#) pour les liens vers les différents régimes de retraite.

Les ateliers sur OMERS et le RREO de la Fédération portent spécifiquement sur la planification des pensions et de la retraite. Qu'ils commencent tout juste leur carrière, qu'ils soient à 15 ans ou à 6 mois de la retraite, les membres découvriront des stratégies financières sensées et des idées de planification de la retraite. Ces ateliers comptent la participation d'une représentante ou d'un représentant de l'Educators Financial Group.

Comment en savoir plus sur mes avantages sociaux?

Les avantages sociaux constituent une partie importante des régimes de rémunération des membres et, à chaque ronde de négociation, OOSSTF/FEESO a prioritairement protégé et amélioré les avantages sociaux, malgré les pressions financières et inflationnistes.

Des renseignements sur le régime d'avantages sociaux de votre conseil scolaire sont disponibles à l'adresse <https://www.osstfbenefits.ca/>.

Les membres des universités relèvent des régimes d'avantages sociaux de leurs employeurs respectifs, administrés par leurs universités. Les régimes d'avantages sociaux des universités varient d'un employeur à l'autre. Pour en savoir plus sur le régime d'avantages sociaux de votre université, consultez votre convention collective locale ou communiquez avec votre représentantes ou représentant syndical pour obtenir de plus amples renseignements.

Comment rester en sécurité au travail?

En vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, les employées et employés disposent de trois droits fondamentaux :

- **le droit d'être informé** de tous les dangers présents en milieu de travail;
- **le droit de participer** à la formation et à l'examen des enjeux; et
- **le droit de refuser** d'effectuer un travail dangereux

OSSTF/FEESO est déterminée à mettre fin à la violence en milieu de travail pour tous ses membres par le biais de l'éducation et de la formation, des ressources et du soutien, ainsi que des politiques, des lois et un financement appropriés. Chaque lieu de travail compte un ou plusieurs représentant(e)s en santé et sécurité avec lesquels vous pouvez discuter de vos préoccupations en matière de santé et de sécurité. Si vous ne savez pas qui elles ou ils sont, communiquez avec votre bureau local d'OSSTF/FEESO pour discuter de vos préoccupations.

Il est toujours préférable de résoudre les problèmes en collaboration avec votre superviseure ou superviseur, si cela n'est pas possible et que vous faites face à une situation dangereuse, souvenez-vous qu'en vertu de l'article 43 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario*, vous avez le droit de refuser un travail dangereux. En vertu de la loi, aucune mesure disciplinaire ne peut être prise contre une personne employée qui exerce ce droit, conformément à l'article 43. Si vous jugez que votre travail n'est pas sécuritaire, signalez le problème à une superviseure ou un superviseur/direction d'école (remarque : les chefs de service ne sont pas des superviseures ou superviseurs), indiquez clairement que vous entamez un refus de travail et demeurez dans un endroit sécuritaire au travail. **Remarque** : Le Règlement 857 stipule que les enseignantes et enseignants **doivent** en priorité assurer la sécurité des élèves sous leur responsabilité. Vous pouvez en apprendre davantage sur le processus de refus de travail dans les ressources de notre site Web.

La Fédération y propose de nombreuses ressources à l'intention des membres sur la santé et la sécurité au travail, y compris sur la violence en milieu de travail.

Pourquoi paierais-je des cotisations syndicales?

L'Exécutif provincial et le personnel du Bureau provincial veillent à ce que les cotisations des membres soient dépensées judicieusement pour servir et protéger nos membres. La cotisation régulière d'OSSTF/FEESO est de 1,3 pour cent, la plus basse de tous les syndicats comparables. En plus de la cotisation de base de 1,3 pour cent, la Réunion annuelle de l'Assemblée provinciale (RAAP) a approuvé un prélèvement de 0,3 pour cent dédié au compte de protection des membres (CPM) qui restera en vigueur tant que le solde du compte n'aura pas atteint 140 millions de dollars. L'Exécutif provincial est fier du niveau élevé de protection et des services de haute qualité fournis à tous les membres d'OSSTF/FEESO.

OSSTF/FEESO offre-t-elle des ressources que je peux utiliser au travail?

Une variété de ressources sont offertes par OSSTF/FEESO, notamment des ressources pédagogiques intitulées *La vie des Noirs au Canada*, *La vie des femmes au Canada* et *Common Threads*. Ces ressources se trouvent sur le site Web.

D'autres questions?

Consultez l'onglet Information pour les nouveaux membres en haut de notre site Web. Cette section vise à fournir à nos nouvelles et nouveaux membres fournir à nos nouveaux membres les renseignements nécessaires pour travailler de façon sécuritaire et professionnelle.

Comment puis-je m'impliquer?

Vous pouvez vous impliquer tant au palier provincial qu'au palier local. Pour obtenir des renseignements sur les possibilités locales, communiquez avec l'Exécutif de votre unité de négociation.

À l'échelle provinciale, les comités et conseils d'OSSTF/FEESO offrent une rare occasion d'apprentissage et une chance de renforcer l'engagement des membres au sein du syndicat. Chaque comité a besoin d'un niveau unique de compétences et d'expérience, avec de la place pour des membres ayant des niveaux d'expérience de vie plus récents. Pour en savoir plus, voir la page Web (hyperlien).

Comités, conseils et banques de ressources :

- Comité 2SLGBTQIA+
- Conseil d'entraide (CE)
- Comité des services en langue française (CSLF)
- Comité de lutte contre le racisme anti- Noirs/le racisme (CLRANR)
- Comité des communications/action politique (CCAP)
- Comité des services éducatifs (CSE)
- Comité de finances (CF)
- Comité sur la santé et sécurité et de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*
- Comité des droits de la personne (CDP)
- Conseil judiciaire (JC)
- Banque de ressources en services de médiation (BRSM)
- Conseil parlementaire et constitutionnel (CPC)

- Comité des services de protection (CSP)
- Banque de présidences d'assemblée
- Comité du Statut de la femme

OSSTF/FEESO compte aussi plusieurs groupes de travail consultatifs formés de membres de toute la province qui conseillent l'Exécutif provincial sur certains enjeux, notamment :

- Groupes de travail consultatifs pour la négociation centrale (Personnel enseignant/personnel enseignant suppléant et travailleuses et travailleurs en éducation).
- Groupe de travail consultatif sur l'environnement
- Groupe de travail consultatif en matière d'égalité
- Groupe de travail consultatif des facultés d'éducation
- Groupe de travail consultatif des Premières Nations, des Métis et des Inuits
- Groupe de travail consultatif sur l'engagement des nouveaux membres
- Groupe de travail consultatif spécial sur les personnes handicapées

OSSTF/FEESO fait régulièrement appel à ses membres pour faire partie d'équipes de rédaction et pour agir comme formatrices et formateurs en animant des ateliers.

Possibilités de conférences et de formation régionales

Une variété de conférences provinciales et de possibilités de formation régionales sont offertes à divers moments de l'année. Les unités de négociation et les districts reçoivent un certain nombre de délégués rémunérés qui peuvent assister à chaque activité. Si vous êtes intéressé par une conférence ou une rencontre régionale à venir, communiquez avec la représentante ou le représentant de votre unité de négociation pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de vous inscrire.

Fonds d'études de la Fédération pour la famille

OSSTF/FEESO a créé des Fonds d'études de la Fédération pour la famille (FEFF/FFEF) pour aider financièrement les enfants des membres en règle d'OSSTF/FEESO au cours de l'année de la demande pour l'obtention de leur premier grade/diplôme/certificat ou programme d'apprentissage. Les bourses sont décernées au moyen d'un processus de loterie et dépendent de l'inscription du récipiendaire au programme et d'une preuve de paiement des droits de scolarité, remboursées à concurrence de la valeur de la bourse. Dix bourses de 3 000 \$ sont disponibles chaque année.

Bourses d'études et aide financière

Prix de reconnaissance des membres

Ces prix reconnaissent les contributions exceptionnelles des membres d'OSSTF/FEESO. Certains sont des prix provinciaux et d'autres des prix de district. Veuillez visiter le site Web d'OSSTF/FEESO pour en savoir plus.

Bourses de soutien financier d'OSSTF/FEESO accordé pour poursuivre son éducation

Ces prix offre un soutien financier aux membres qui souhaitent parfaire leurs études. De plus, des bourses sont offertes aux membres ayant un enfant ou un enfant en tutelle qui ont fait une demande d'inscription à un programme postsecondaire collégial, universitaire ou d'apprentissage financé à même les deniers publics.

Bourses à l'appui du perfectionnement professionnel

Ces bourses appuient les projets visant à contribuer au perfectionnement professionnel des membres d'OSSTF/FEESO.

Bourses à l'appui des membres et non-membres

Ces bourses appuient les projets visant à contribuer au perfectionnement professionnel des membres et non-membres d'OSSTF/FEESO.

Prix externes à l'intention des membres

Ces prix reconnaissent les contributions importantes que les travailleuses et travailleurs en éducation et le personnel en éducation apportent à l'éducation publique.

Services offert aux membres d'OSSTF/FEESO

En tant que membre d'OSSTF/FEESO, vous avez un accès facile à une vaste gamme de services. Ils répondent aux besoins professionnels et protecteurs de tous les membres. En outre, plusieurs autres services et produits sont proposés aux membres sur une base volontaire.

Educators Financial Group (EFG) est une société de services financiers entièrement détenue par OSSTF/FEESO et, depuis 1975, elle dessert exclusivement les membres de la communauté de l'éducation ainsi que les membres de leur famille immédiate, en offrant des services tels que la planification financière, les placements et les prêts. Ils comptent plus de 30 experts financiers salariés et chevronnés qui œuvrent partout en Ontario pour offrir les meilleures solutions adaptées au personnel de l'éducation, afin d'aider les membres d'OSSTF/FEESO, peu importe l'étape de leur parcours professionnel, à atteindre leurs objectifs de vie. (Educators Financial Group—50 ans de confiance, de croissance et de partenariat)

Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO/OTIP) offre et gère des régimes d'assurance et d'avantages sociaux collectifs destinés au personnel de l'éducation, qu'il soit en emploi ou à la retraite. RAEO/OTIP est un organisme sans but lucratif, détenu et cogéré par un conseil de fiduciaires représentant les quatre affiliés de l'éducation de l'Ontario (AEEFO, FEEO, OECTA et OSSTF/FEESO). Chaque année, RAEO remet douze bourses d'études de 1 500 \$ (six étudiantes et six étudiants) dans toute la province, au moyen d'un formulaire en ligne.

Edvantage offre d'excellentes récompenses et d'excellents rabais aux travailleuses et travailleurs de l'éducation et à leur famille par le biais de partenariats avec des détaillants et entreprises partout en Ontario. Votre carte de membre d'OSSTF/FEESO sert à la fois de carte d'association et de carte de membre Edvantage.

Teachers Life offre des produits d'assurance vie à la communauté de l'éducation. Cette compagnie d'assurance est née d'un groupe d'enseignantes et d'enseignants du secondaire qui croyaient aux avantages de l'entraide.

Teachers And Instructors • Psychologists • Te
s • Speech-language Pathologists • Social Wor
• Child And Youth Workers • Occasional Teac
rch Room Supervisors • Psychometrists • Psycholo
s à l'éducation permanente • Psychologues en
es • Orthophonistes • Travailleurs sociaux • Per
• Moniteur de laboratoire • Travailleurs auprès
e • Bibliotechniciens • Techniciens en technolo
des services à l'élève • Conseillers en comporte
Counsellors • Educational Assistants • Early Ch
t • Personnel University • Support Staff • Phil
ative Assistants • Research Assistants • Library
ciates • Student Service Employees • Aide
ants • Enseignants suppléant • Aide
• Personnel de conciergerie • Aide
auprès des enfants et des jeunes • Aide
logie de l'information • Étudiants • P
ent •
hood
Care W
nicians
• Enseignants et instructeurs à l'éducation pe
teurs de la petite enfance • Secrétaires • Orthop
Travailleurs des services à l'enfance • Monite
ministratifs • Bibliothécaires à la recherche • Biblio
chefs •
Travailleurs des services à l'

We
Nous

OSSTF/



*Teachers Attendance • Counsellors • Educational
Workers • Plant Support • Personnel University •
Workers • Administrative Assistants • Research As
sociological Associates • Student Service Employees
enseignants • Enseignants suppléants • Aide à l'e
personnel de conciergerie • Personnel de soutien
des enfants et des jeunes conseillers à l'assiduité
logie de l'information • Surveillants du midi • Psyc
ment • Continuing Education • Teachers And E
Childhood Educators • Secretaries • Speech-lang
d Care Workers • Lab Instructors • Child And
y Technicians • IT Technicians • Lunch Room Sup
Enseignants et instructeurs à l'é
Educateurs de la petite enfance • Secr
Travailleurs des services
ministratifs • Adjointes à la*

**are
ommes**

FEEESO

Que devez-vous faire en tant que membre d'OSSTF/FEESO?

- Prenez l'initiative! Participez!
Renseignez-vous!
- Explorez le site Web d'OSSTF/FEESO :
www.osstf.on.ca
- Discutez de toute question ou préoccupation avec votre représentante syndicale ou représentant syndical (représentante ou représentant d'unité de travail)
- Faites du bénévolat au sein d'un comité — local ou provincial.
- VOTEZ!
- Connaissez vos droits. Lisez et connaissez votre convention collective — locale et centrale.
- Signalez les infractions de la convention collective; protégez votre lieu de travail.

Bienvenue dans votre section locale!